

Nos partenaires témoignent



Hugues Sibille
Président de la Fondation
Crédit Coopératif



“ *Pour une intelligence non lucrative* ”

La Fondation Crédit Coopératif, créée en 1984, est une Fondation d'entreprise mais pas de n'importe quelle entreprise : une banque d'abord, ce qui implique de bien distinguer le rôle de prêteur et celui de mécène ; une coopérative ensuite, ce qui implique que la fondation soit un projet porté par les membres de la coopérative.

Depuis 35 ans notre Fondation a pour ambition de contribuer à ce que l'ESS soit perçue comme une économie d'avenir, une économie de solutions justes et durables.

Nous apportons des financements pour favoriser son rayonnement et ses transformations, en soutenant des actions de recherche et de R&D, en finançant des innovations inspirantes à travers un appel original à projets apportant des financements mais aussi la reconnaissance d'une communauté locale, en favorisant les coopérations et mises en réseaux des acteurs. Nous avons un seul financeur, le Crédit Coopératif, un budget de 1,750 million d'euros, un programme quinquennal de travail.

Pourquoi avoir soutenu l'Institut français du Monde associatif ?

Le Conseil de la Fondation a décidé, après débat, de soutenir l'IFMA car elle est convaincue depuis toujours que le monde associatif, qui est une partie déterminante de l'ESS et un immense laboratoire d'innovations sociétales, a besoin de davantage « d'intelligence non lucrative », comme on parle d'intelligence économique pour les entreprises. Cela coûte, et il faut donc qu'à côté de l'argent public des mécènes privés financent des recherches quantitatives et qualitatives pour comprendre d'où vient et où va le continent associatif. Les modèles économiques, la sociologie des bénévoles, les formes de gouvernance, les révolutions numériques, l'émergence de nouveaux besoins, etc., révolutionnent sans cesse le monde associatif. Comment s'adapter sans se perdre, comment gagner en efficacité en restant fidèle à des modèles non lucratifs ? Il faut pour cela de la matière grise. Nous la finançons. Depuis 30 ans nous soutenons l'ADDES et des programmes de recherche. Il nous est apparu que l'IFMA pouvait compléter le paysage par des recherches appliquées et des échanges de savoirs en apportant des choses nouvelles. Par exemple sur des enjeux territoriaux du monde associatif. La Fondation Crédit Coopératif sera vigilante à la valeur ajoutée de l'IFMA par rapport à l'existant.

Pourquoi est-il aujourd'hui important de renforcer et promouvoir la connaissance du monde associatif ?



Le mouvement associatif « à la française » reposant sur la loi 1901, témoigne de la vitalité de la société civile, de sa capacité d'engagement pour résister, expérimenter, inventer les réponses socialement utiles aux défis contemporains. Que serait la vie sans les associations ? Les pouvoirs publics et les mécènes privés comme notre Fondation, ont le devoir d'aider le monde associatif à travailler sur lui-même, par des regards prospectifs et une compréhension des mutations à l'œuvre. Pour ne citer que quelques exemples il est indispensable que des recherches-actions éclairent les mutations des modèles socio-économiques, le renouvellement des formes délibératives et participatives de gouvernance, la mesure de la création de valeur, la révolution numérique, les nouvelles formes de coopération et d'alliances avec les entreprises, la redéfinition de l'intérêt général. La Fondation Crédit Coopératif, fondation de référence de l'ESS, travaillera sur ces sujets avec l'IFMA, avec confiance, bienveillance et exigence.